


REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-501 DU 12 AOUT 2005

Portant Promotions et Nominations à titre
normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du
Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 Février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 10 Mai au 23 Juin 2005 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont promus à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans le nouveau grade, les militaires des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

1- Forces Aériennes

- Colonel AVOCANH Bernard Adolphe (ancien Chev/OMB Déc. N° 94-48 du 10 Mars 1994)

2 – Forces Navales

- Maître Principal BOTRE Akoko Elise (ancien Chev/OMB Déc. N° 98-328 du 3/08/98) reçue le 25/02/00
- Capitaine de Corvette GBAGUIDI A. Narcisse (ancien Chev/OMB Déc. N° 96-69 du 02/04/96) reçu le 23/04/96

Article 2 : Sont nommés à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les militaires des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

1- Forces Terrestres

- Commandant AHOUANVOEDO H. Didier Gilles Maxime
- Cdt GBAGUIDI Fructueux C.A.
- Lieutenant GBENOU Salomon T.
- Adjudant-Chef AKONADOU G. Léonard K.
- Adjudant-Chef ALAGBE Jean-Marie
- Adjudant-Chef ATTOLOU AMOUSSOU D.H. Etienne
- Adjudant-Chef BABONI Zoubératou
- Adjudant-Chef BASSALE Félix
- Adjudant BOUKO BIO Imorou Séidou
- Adjudant DADAGLO Léonard
- Adjudant GNANKADJA Y. Pascal
- Adjudant GOMEZ Kouassivi Julien
- Sergent-Chef EMONGOU D.K. Augustin
- Sergent-Chef GADO Orou Pibou
- Sergent-Chef GOUDOHESSI Montcho Grégoire
- Sergent ALAGBE Gani
- Sergent BANDA Sanni
- Sergent GBADOU AHOYA Clément

- Caporal-Chef DEGON Viérin
- Caporal BIO YERIMA Sabi Benoît

2 - Cabinet Militaire

- Lieutenant-Colonel SABI SIAKO Séïdou
- Lieutenant-Colonel GBESSEMEHLAN Hounsou
- Lieutenant-Colonel IDRISOU Séïdou
- Adjudant SIKI Yawa
- Adjudant TAKPARA Sanni
- Adjudant YEBOU H. Edmond
- Adjudant RODRIGUEZ G.D. Bonaventure
- Sergent-Chef N'TCHA SAGUI Téma L. Henriette

3 - Forces Aériennes

- Commandant LIMA Félix Codjo
- Commandant GBAGUIDI C. Charles
- Capitaine GBAGUIDI Crespin
- Sergent BONOU Inoussa

4 - Forces Navales

- Capitaine de Corvette DEDO Vincent
- Capitaine de Corvette GONSALLO F.A. Joseph
- Lieutenant de Vaisseau CHANHOUN M. José
- Maître COOVI Nestor

5 - Gendarmerie Nationale

- Adjudant KOUTON A. Michel
- Maréchal des logis-Chef KOUIHO Eugène

Article3 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 août 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,

Salomon D.E. BIOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 – CES 2 - MINISTRES
21 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 41.